

Avis de constitution

SOCIETE « KA ET KS POUR LA GLOIRE DE DIEU »

Siège Abidjan Koumassi Sicogi II, en face du Lycée Moderne, lot N°1877, ilot N°01, Lot 1877, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KA ET KS POUR LA GLOIRE DE DIEU »

Objet : Transport.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Koumassi Sicogi II, en face du Lycée Moderne, lot N°1877, ilot N°01, Lot 1877, Ilot 01

Dirigeant(s) Mlle KOUA EDOUKOU NICOLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01879 du 28/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11530/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

